

Rapport du conseil communal du 7 septembre 2022

Présents :

Monsieur Luc Delvaux, Bourgmestre;
Monsieur Philippe Leerschool, Madame Angélique Vangossum, Monsieur Christian Moray,
Monsieur Pierre Frankinet, Échevins;
Monsieur Denis Lambinon, Monsieur Olivier Rouxhet, Madame Laure Malherbe, Madame
Noëlle Wildériane, Monsieur Alain Collienne, Monsieur Philippe Defays, Monsieur Michel
Beaufays, Monsieur Amaury Masson, Monsieur Emmanuel Radoux, Madame Isabelle
Moreau, Madame Catherine Gasquard-Chapelle, Monsieur Patrick Heyen, Monsieur
Damien Fontaine, Conseillers;
Madame Anne Defgnée-Dubois, Présidente du CPAS;
Madame Anne-Françoise Delville, Directrice générale f.f.;

Excusés :

Madame Pascale Ummels, Échevine;
Monsieur Sébastien Doutreloup, Madame Pauline Etienne, Madame Sylvie Garray,
Conseillers;

En vert, les votes.

En mauve, nos remarques.

En ce qui concerne les questions orales d'actualité, nous reprenons tel quel le résumé du
procès verbal publié par la commune. Nos remarques complémentaires sont en mauve.

1. Procès-verbal de la séance antérieure - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

2. NORIA - Rapport d'activités 2021, mouvements financiers 2021 et prévisions budgétaires 2022 (actualisation) et 2023 - Information

Pas de vote pour ce point.

3. Association de projet "Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Ambève" - Rapport d'activités 2021-2022 et comptes annuels 2021 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

4. ASBL Territoires de la mémoire - Renouvellement de la convention de partenariat – Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

5. Convention d'occupation à long terme de l'immeuble sis Thier du Hornay, 60, entre l'ASBL So les Marlis et la Commune de Sprimont - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

6. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal - Approbation

Ce point a été approuvé avec 19 voix « pour » et 4 « abstentions » (MCS)

7. Décompte final des travaux d'égouttage de la rue du Suffrage Universel - Souscription au capital C de l'AIDE – Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

8. Vente publique groupée de bois marchands de l'automne 2022 - Exercice 2023 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

9. Marché de Travaux - Câblage réseau pour l'école du Centre - Recours à une centrale d'achat - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Questions orales d'actualité

CDH+ : dans le cadre des trois recrutements en cours par la Commune de Sprimont, souhaite obtenir des informations quant au recrutement pour un contrat à durée déterminée à 1/2 temps pour le Service des Ressources Humaines avec une orientation de gestion de paie.

Le Collège : suite à une évaluation de la charge de travail de la personne actuellement en charge de la gestion administrative du personnel à mi-temps, également en charge de l'enseignement pour un 1/2 temps, il a été décidé de prévoir un renfort. L'agent, très compétente, a pu tout un temps assurer le travail, mais il faut veiller à présent à la secorder.

CDH+ : la rentrée scolaire s'est-elle bien déroulée ?

Le Collège : depuis 2019, l'augmentation continue globalement sur l'ensemble des écoles communales. Il y a eu quelques départs d'écoles mais vers d'autres écoles du pouvoir organisateur. Le début d'année se passe très bien.

MCS : lors du dernier conseil communal, le Collège s'était engagé à discuter du problème de Banneux lors d'une réunion avec la SWDE. Cette réunion a-t-elle eu lieu ? Qu'en est-il sorti ?

Le Collège : la SWDE est déjà intervenue pour une partie mais a également annoncé des retards.

Monsieur le Bourgmestre lit un mail, reçu de la SWDE, reprenant les travaux entrepris : « Pour la rue des XII hommes, c'est la seconde option (alimentation au départ du surpresseur de la Sapinière) qui a été mise en œuvre fin mars – début avril avec des retours positifs.

La première option (alimentation directe depuis la Haute-Folie) avait été testée mais ne donnait pas satisfaction.

Pour le chantier du Banneway, les travaux sont prévus au printemps 2023 comme précisé par Mr Rase à Mr le Bourgmestre. »

A la demande de MCS l'extrait du mail relatif au site de Banneux lui sera transmis.

La SWDE a donc bien été relancée.

MCS demande que lors d'une prochaine réunion avec la SWDE, il leur soit demandé d'avoir un meilleur suivi de leurs chantiers de réparation. Par exemple sur 200 mètres de la rue Troleu, ils sont intervenus sept fois en deux ans dont trois fois sur la même fuite.

Le Collège : la SWDE a expliqué qu'il y avait eu des soucis avec un sous-traitant. La remarque leur sera transmise via le service Travaux.

MCS : lors du dernier conseil, il a été évoqué des soucis quant aux trottoirs de la rue de la Sapinière. Ce qui ennuie le plus les riverains c'est l'aménagement du trottoir là où se trouve l'arrêt de bus. De plus un riverain laisse pousser sa haie ce qui oblige les gens à attendre le bus quasi sur la rue.

Le Collège : c'est noté. Dans ce genre de cas, il ne faut pas hésiter à prévenir directement les services communaux.

MCS : il y a quelques mois le Mouvement Citoyen de Sprimont a attiré l'attention du Collège sur la vente par Nethys des parts qu'elle détient dans VOO en insistant sur le fait qu'il serait intéressant que les communes s'entendent pour réclamer une part de ces sommes. D'après les informations obtenues il y a une forte pression pour que la totalité de ces sommes soient réinvesties dans l'aéroport de Bierset. Quelque chose a été fait de la part du Collège ? ou à l'initiative d'autres communes ?

Le Collège : cela a été relayé aux niveaux des instances ainsi qu'au niveau de Liège Métropole, mais il n'y a pas de retour à l'heure actuelle. Le débat est suivi de près.

MCS : par rapport à la Maison des Jeunes de Banneux, l'architecte de la commune est intervenu pour envisager une rénovation, mais les responsables n'ont plus de nouvelle. Où en est le dossier ?

Le Collège : la directrice a eu l'architecte il y a deux semaines, dans le cadre de la visite des pompiers. Les dossiers de subsides sollicités auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles n'ont pas été acceptés. La Culture est passée avant la Jeunesse. L'objectif actuel est de rentrer un dossier dans le cadre du subside UREBA. A priori, cela a bien été expliqué à la directrice récemment. Ce sera vérifié.

La Maison des Jeunes est toujours bien en priorité 1 du nouveau Plan Communal de Développement Rural en préparation.

CDH+ informe le Conseil communal que suite à l'inondation de l'église de Chanxhe, plusieurs réunions se sont déroulées entre le conseil de Fabrique, l'Evêché et l'unité pastorale d'Esneux. Il est plus que probable qu'une désacralisation de l'église soit proposée ainsi que sa vente.

Le conseil de fabrique a décidé d'en informer les villageois de Chanxhe. Une réunion est prévue dans l'église le 15/10. Un toute-boîte leur a été adressé avec plusieurs questions dont « Voulez-vous encore d'une église au sein de votre village ? », « Souhaitez-vous vous investir ? », « Que souhaitez-vous du bâtiment ? ».

Le conseil de Fabrique s'adressera à la Commune avant d'entamer la procédure. En temps utiles il faudra tenir compte de l'horloge présente dans l'église et obtenir si nécessaire l'avis du Patrimoine.

MCS : lors du dernier conseil le Mouvement Citoyen de Sprimont avait marqué son désaccord quant à la composition du conseil communal des enfants. Après comparaison avec le conseil communal des Jeunes le MCS a constaté que ce qu'il avait proposé pour le conseil communal des enfants existe pour le conseil communal des jeunes.

Le Collège : ce n'est pas la même chose. Pour le conseil communal des jeunes, s'il y a 40 inscrits, les 40 participent. Pour le conseil communal des enfants, il y a le principe d'élection.

MCS : le MCS aurait souhaité que tous les enfants puissent participer au conseil communal des enfants comme c'est le cas de tous les jeunes qui peuvent participer au conseil communal des jeunes. Comme l'explication donnée par le Collège ne satisfait pas, le MCS proposera à bref délai un modèle de constitution d'un conseil communal, pour des jeunes ou des enfants, axé peut-être déjà sur ce qui va sortir de la prochaine réforme de l'état c.à.d. avec des assemblées qui sont nommées autrement que par le système des élections.

MCS : par rapport à Wikipower, Mega et compagnie, un citoyen qui a participé au marché puisqu'il avait confiance, comme la Commune soutenait le projet, se retrouve avec des acomptes qui augmentent sans raison. Il téléphone chez Mega mais personne ne répond.

Il faut donc être très méfiant à l'avenir en soutenant ce type de marché puisque des personnes se retrouvent dans des situations compliquées par la suite.

MCS : le mal a été fait avec le courrier transmis à l'ensemble des citoyens.

Le Collège : il s'agit de contrat à durée déterminée. Le citoyen peut décider de sortir à tout moment de la relation contractuelle. A l'époque il n'y avait pas de raison d'être suspicieux. La désignation de Wikipower s'est déroulée à la suite d'une procédure de marché public.

Le MCS : dès le départ le MCS avait prévenu que des communes n'étaient pas satisfaites et qu'il fallait se méfier. Wikipower a de plus bénéficié de l'envoi de sa publicité via le toute-boîte de la Commune.

MCS : ne serait-il pas possible de faire un nouveau toute-boîte pour expliquer la procédure pour se défaire du contrat ?

Le Collège : cela va être analysé. S'il devait y avoir réellement des abus, un papier rectificatif pourrait être réalisé. Il ne faut pas hésiter à dire aux citoyens qui sont actuellement ennuyés face à cette situation de prendre contact avec le service Environnement-Energie.

MCS : au niveau de la conjoncture, que va-t-il être mis en place au niveau des économies d'énergie dans les écoles ou autres bâtiments publics ?

Le Collège : c'est à l'analyse pour le moment. Un courrier est arrivé du Ministre relevant plusieurs points d'attention.

MCS : l'éclairage extérieur des bâtiments communaux pourraient être supprimés, comme les illuminations de Noël, comme la ville de Lyon.

Le Collège : il faut se baser sur ce que d'autres communes, à même échelle, font également.

MCS : au niveau du CPAS, y a-t-il déjà une augmentation des demandes d'intervention suite à l'augmentation des coûts de l'énergie ?

Le Collège : pas encore, mais le CPAS s'y attend pour la fin du mois (après les factures de régularisations). Le budget consacré à ces aides n'a été utilisé qu'à moitié, a priori cela devrait aller pour les 4 mois à venir.